

"Une affaire de gènes" jugée au Dies 2004

Comment trouver le juste équilibre entre respect de la sphère privée et l'intérêt collectif? Pour tenter de répondre à cette question, posée depuis toujours et dans toutes les civilisations, l'Université a choisi de mettre sur pied un procès fictif à l'occasion du Dies academicus 2004.

L'événement, élaboré par la Passerelle Science-Cité, se tiendra le samedi 5 juin 2004 dans les murs du Palais de justice. Juristes, avocats, mais aussi experts scientifiques venus d'horizons académiques très différents se pencheront le temps d'une journée et au fil de plaidoiries passionnées sur le cas de Julien, un jeune homme qui apprend suite à un test de dépistage génétique que son père n'est pas celui qu'il croit. Profondément traumatisé, le jeune homme décide dès lors de poursuivre en justice le médecin indiscret responsable de ce drame familial.

Fictive, mais totalement crédible, "Une affaire de gènes" permettra de faire le point en public sur un certain nombre de questions essentielles pour l'avenir de nos sociétés: la sphère privée doit-elle à tout prix être défendue? Jusqu'où peut-on favoriser l'intérêt collectif? Les avancées médicales peuvent-elles mettre en danger l'individu? Comment définir des règles cohérentes pour l'utilisation des découvertes de la recherche fondamentale? Comment délimiter la notion de sphère privée dans un domaine aussi particulier que la génétique?

Un vaste débat donc, qui permettra de mettre idéalement en évidence la diversité et la complémentarité des savoirs qui font la richesse de l'Université tout en dressant un pont ludique entre l'académie et la cité.

Accusation ou défense? La parole est aux étudiant-e-s!

Informations et inscriptions:

RDV le 20 novembre 2003 à 12h15
salle R030 – UniMail
<http://www.proces-fictif.ch>

Des représentants de l'Ordre des Avocats Genevois et du Pouvoir Judiciaire, ainsi que de nombreux experts universitaires, seront les coachs des 2 équipes d'étudiants - l'accusation et la défense - lors de cette simulation grandeur nature d'une instruction judiciaire et de son procès, couronné par un concours de plaidoiries doté d'un prix de l'Ordre des avocats Genevois.

Vincent Monnet

Université de Genève
Presse Information Publications
Novembre 2003